

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 19 juillet 2023 à 9 h 02 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, ainsi que Mme Sandra Desmeules, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;  
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

---

**CE-20230719-2340**

RAPPORT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES  
AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LES  
DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS - FÉVRIER 2023

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de reddition de comptes sur les demandes d'achat d'au moins 50 000 \$ et de moins de 100 000 \$ approuvées par le directeur général et les directeurs généraux adjoints, pour le mois de février 2023, préparé par la Direction générale, et ce, conformément au Règlement L-12431.

(SD-2023-1969)

---

**CE-20230719-2341**

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT P.1 470 931

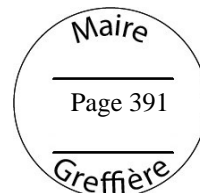
---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de Placements Atlantis inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 29 000 \$ une partie du lot 1 470 931 (lot projeté 6 547 134) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 44,7 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire dans le cadre du projet de réaménagement géométrique du boulevard Industriel, incluant une piste cyclable et un trottoir;

de mandater Ettic Société Notariale S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.



(CT:1756248)  
(SD-2023-3227)

---

**CE-20230719-2342**

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET  
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver une dépense de 29 000 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12895-F, pour défrayer l'acquisition d'une partie du lot 1 470 931 (lot projeté 6 547 134) du cadastre du Québec, nécessaire dans le cadre du projet de réaménagement géométrique du boulevard Industriel, incluant une piste cyclable et un trottoir;

d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12895-F, pour défrayer la préparation de l'acte notarié requis;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1756248)  
(SD-2023-3227)

---

**CE-20230719-2343**

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12895-F**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12895-F, un montant de 31 500 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, dans le cadre de l'acquisition d'une partie du lot 1 470 931 (lot projeté 6 547 134) du cadastre du Québec, nécessaire dans le cadre du projet de réaménagement géométrique du boulevard Industriel, incluant une piste cyclable et un trottoir.

(CT:1756248)  
(SD-2023-3227)

---

**CE-20230719-2344**

**ACCEPTATION - OFFRE DE CESSION - LOT 3 522 562**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'accepter l'offre de 9136-2764 Québec inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de céder à la Ville à titre gratuit le lot 3 522 562 du cadastre du Québec, d'une superficie de 223,8 mètres carrés, nécessaire à des fins d'infrastructures municipales, le tout selon les termes et conditions mentionnés à la promesse de cession;



d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-3469)

---

**CE-20230719-2345**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 5 juillet 2023 à 9 h 01.

(SD-2023-3311)

---

**CE-20230719-2346**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 5 juillet 2023 à 9 h 19.

(SD-2023-3311)

---

**CE-20230719-2347**

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le vendredi 7 juillet 2023 à 11 h 30.

(SD-2023-3311)

---

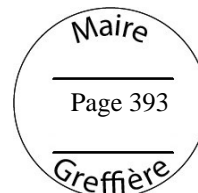
**CE-20230719-2348**

RÉSOLUTION ABROGÉE - ADOPTION - RÈGLEMENT L-12994

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20230106-3 relativement à l'adoption du Règlement numéro L-12994 modifiant le Règlement L-12795 concernant les bibliothèques.



(SD-2023-3544)

---

**CE-20230719-2349**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - REMBOURSEMENT  
DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au présent sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois de juin 2023 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2023, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12315.

(SD-2023-2998)

---

**CE-20230719-2350**

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte des rapports du trésorier du 12 juin et du 12 juillet 2023 concernant des déboursés de 47 250 473,73 \$.

(SD-2023-3525)

---

**CE-20230719-2351**

OCTROI - CONTRAT DOS-1700

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-1700, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, concernant les services professionnels pour l'élaboration d'un cadre de gestion en aménagement temporaire, le tout selon les termes et conditions de son offre de services du 15 juin 2023 et des documents de demande de prix:

Centre d'écologie urbaine de Montréal  
78 648,64 \$.

(CT:1749160)  
(SD-2023-2249)

---

**CE-20230719-2352**

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1635

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'adjuger le contrat DOS-1635 à Ponton Guillot inc., au montant total de 155 199 \$, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation des études, des plans et devis ainsi que les services durant la réalisation des travaux de remplacement de groupes électrogènes dans les casernes des pompiers de la Ville de Laval, pour une période de 36 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase A «planification et réalisation» comprenant les études, la programmation et la conception, les services, les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 108 133,99 \$;

la phase B «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 17 246,25 \$;

la phase C «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 29 818,77 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «planification et réalisation», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1635.

(CT:1755950)  
(SD-2023-3179)

---

**CE-20230719-2353**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-1635

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 98 800 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1755950)  
(SD-2023-3179)

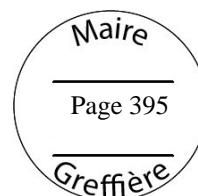
---

**CE-20230719-2354**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1652

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des travaux de plantation d'arbres et de revégétalisation de bretelles d'autoroutes sur le territoire Lavallois;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-3225)

---

**CE-20230719-2355**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1648

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des services d'entretien ménager des espaces administratifs des usines et des complexes Guimond et Pauline-Vanier;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-3353)

---

**CE-20230719-2356**

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-1889

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour des services de commis de guérite pour les dépôts à neige;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-3441)

---

**CE-20230719-2357**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - LISTE DES CONTRATS - JUIN 2023



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de recommander au conseil de prendre acte de la liste des contrats pour le mois de juin 2023, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 6 juillet 2023, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2023-3442)

---

**CE-20230719-2358**

**RAPPORT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES  
SUPPLÉMENTAIRES DE FONCTIONNEMENT - AVRIL À JUIN  
2023**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de prendre acte du rapport de reddition de comptes concernant les dépenses supplémentaires de fonctionnement reliées aux contrats déjà autorisés prévoyant des quantités variables, pour les mois d'avril à juin 2023, préparé par le Service de l'approvisionnement, et ce, conformément aux règlements numéros L-12431 et L-12432.

(SD-2023-3455)

---

**CE-20230719-2359**

**DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-  
1724**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour l'acquisition de matériel de laboratoire pour des analyses d'eau;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-3472)

---

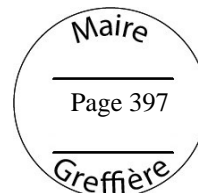
**CE-20230719-2360**

**DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-  
1359**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour les



services professionnels pour la réalisation d'une étude de portrait de la mobilité à Laval;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2023-3487)

---

**CE-20230719-2361**

**ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - POLICE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser un policier à participer aux formations 436-008-21 Activité préparatoire et CRI-010-28, volet 2 en enquête policière, données par l'École nationale de police du Québec, et ce, au montant estimé à 10 814,06 \$.

(CT:1758536)  
(SD-2023-3444)

---

**CE-20230719-2362**

**REMPLACEMENT CADASTRAL - VILLE DE LAVAL - PL-2023-51**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver le remplacement du lot 2 603 178 du cadastre du Québec par les lots 6 542 575, 6 542 580 et 6 542 581 projetés dudit cadastre, montré sur le plan préparé par M. Stéphane Lemay, arpenteur-géomètre, le 8 février 2023 sous le numéro 3172 de ses minutes, conditionnellement à la présentation de ce plan au ministère des Ressources naturelles et des Forêts dans les 6 mois suivants la délivrance du permis de lotissement;

d'autoriser la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-3183)

---

**CE-20230719-2363**

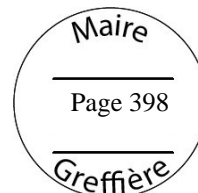
**ACCEPTATION - «ENGAGEMENT À CÉDER»**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par la cession du lot projeté 6 521 501 du cadastre du Québec;





d'accepter le transfert de propriété suite à l'engagement signé par M. Nakly Roy, ses représentants, successeurs ou ayants droit, le 21 juin 2023, par lequel celui-ci s'engage à céder gratuitement à la Ville de Laval, le lot projeté 6 521 501 dudit cadastre à des fins de parcs;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'avis du greffier ou l'acte de cession requis pour le lot projeté 6 521 501 dudit cadastre;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-3316)

---

**CE-20230719-2364**

**PROCÉDURES - COUR SUPÉRIEURE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire des lots 1 785 620, 1 785 623 et 1 785 693 du cadastre du Québec, situés aux 3355, 3355A et 3425, montée Masson, concernant les contraventions au Règlement L-2000 de la Ville de Laval et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2023-3358)

---

**CE-20230719-2365**

**LISTE - PROGRAMMES DE REVITALISATION DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX, DE MAISONS LÉZARDÉES ET D'ADAPTATION DE DOMICILE - JUIN 2023**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de prendre acte de la liste des bénéficiaires ayant reçu une aide financière pour le mois de juin 2023 dans le cadre des programmes de revitalisation des bâtiments patrimoniaux, de maisons lézardées et d'adaptation de domicile, prévus au Règlement numéro L-12659.

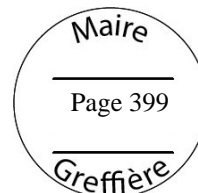
(SD-2023-3384)

---

**CE-20230719-2366**

**PROCÉDURES - COUR SUPÉRIEURE**

---



**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 357 624 du cadastre du Québec, situé au 7835, boulevard Lévesque Est, concernant les contraventions au Règlement CDU de la Ville de Laval et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2023-3503)

---

**CE-20230719-2367**

**REPLACEMENT CADASTRAL - GUERRINO DI MINNO ET  
MILENA ABBALLE - PL-2023-68**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 56 300 \$.

(SD-2023-3543)

---

Les discussions sur le point 50-1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

---

**CE-20230719-2368**

**INSTALLATION - SIGNALISATION**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser l'installation de panneaux d'arrêt interdit sur les rues Lupin et Dubé, devant le parc Montmorency, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/105 préparés par le Service de l'ingénierie le 8 mai 2023;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2023-2843)

---

**CE-20230719-2369**

**APPROBATION - ESTIMATION BUDGÉTAIRE RÉVISÉE -  
VIDÉOTRON LTÉE**



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver l'estimation budgétaire révisée des travaux à intervenir entre Ville de Laval et Vidéotron ltée, datée du 30 mai 2023, présentée sous le numéro ING-335866 en remplacement de l'estimation budgétaire approuvée par le SD-2022-4353, et de s'engager à rembourser les coûts réels d'ingénierie, de travaux et d'administration à cette fin, et ce, même s'il y avait abandon de la demande, jusqu'à concurrence d'un montant de 162 579,16 \$, taxes incluses;

d'autoriser la direction du Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1754255)  
(SD-2023-2911)

---

**CE-20230719-2370**

**UTILISATION - FONDS DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT L-12819/15700**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser le Service des finances à utiliser, à même les fonds prévus au Règlement d'emprunt L-12819/15700, les sommes requises pour défrayer les coûts qui seront facturés ultérieurement par les entreprises de réseaux techniques urbains dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue Cléophas-Charbonneau, du chemin du Bord-de-l'Eau et d'une partie de la rue des Alismas.

(CT:1754255)  
(SD-2023-2911)

---

**CE-20230719-2371**

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - INGÉNIERIE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver des crédits supplémentaires au montant de 89 391,92 \$, taxes incluses, requis pour défrayer l'augmentation des coûts moyens en vigueur à Vidéotron ltée pour les travaux de réaménagement de la rue Cléophas-Charbonneau, du chemin du Bord-de-l'Eau et d'une partie de la rue des Alismas.

(CT:1754255)  
(SD-2023-2911)

---



**CE-20230719-2372**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT OS-SP-30015**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser Lasalle NHC inc. à préparer des études hydrauliques pour des travaux d'urbanisation sur la 27e Avenue, entre le boulevard Sainte-Rose et la rue Albert-Camus, dans le cadre des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation d'études hydrauliques et hydrologiques, d'études de préfaisabilité et d'études de conception préliminaire pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois, au montant de 63 860,57 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30015, lot 1.

(CT:1756082)  
(SD-2023-3201)

---

**CE-20230719-2373**

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT OS-SP-30015**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser des crédits au montant de 58 314 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du mandat professionnel à Lasalle NHC inc. dans le cadre du contrat OS-SP-30015, lot 1, pour des études hydrauliques, de préfaisabilité et de conception préliminaire concernant des travaux d'urbanisation sur la 27e Avenue, entre le boulevard Sainte-Rose et la rue Albert-Camus, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1756082)  
(SD-2023-3201)

---

**CE-20230719-2374**

**AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-507**

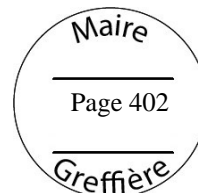
---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'autoriser SNC-Lavalin inc. à préparer une analyse hydraulique et une étude de préfaisabilité pour les travaux temporaires de prolongement de l'avenue Huguette-Gaulin ainsi que la modification du gabarit de rue temporaire, au montant de 110 263,32 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, bloc A, lot 3.

(CT:1756110)  
(SD-2023-3209)



---

**CE-20230719-2375**

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS  
- CONTRAT DOS-507

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 100 686 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement du mandat professionnel à SNC-Lavalin inc. dans le cadre du contrat DOS-507, bloc A, lot 3, pour une analyse hydraulique et une étude de préfaisabilité pour les travaux temporaires de prolongement de l'avenue Huguette-Gaulin ainsi que la modification du gabarit de rue temporaire, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1756110)  
(SD-2023-3209)

---

**CE-20230719-2376**

RAPPORT INTÉRIMAIRE UNIQUE - REDDITION DE  
COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT DOS-260

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport intérimaire de reddition de comptes du Service de l'ingénierie en date du 5 juillet 2023 en lien avec le contrat DOS-260 pour des travaux d'infrastructure de surface, resurfaçage 2022, groupe 5, lequel rapport fait état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date du rapport ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux.

(CT:1758388)  
(SD-2023-3431)

---

**CE-20230719-2377**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS  
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-  
260

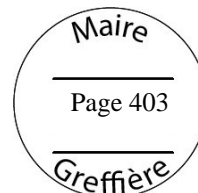
---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 5 847,80 \$ pour la contingence du contrat DOS-260 relatif à des travaux d'infrastructure de surface, resurfaçage 2022, groupe 5.

(CT:1758388)  
(SD-2023-3431)

---



**CE-20230719-2378**

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12902-F - CONTRAT DOS-260

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12902-F, un montant de 5 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1758388)  
(SD-2023-3431)

---

**CE-20230719-2379**

RÉSOLUTION ABROGÉE - RAPPORTS INTÉRIMAIRES EN LOT - REDDITION DE COMPTES - CONTINGENCES - CONTRAT DOS-1043

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20230524-1628, le comité exécutif prenait acte des rapports intérimaires de reddition de comptes du Service de l'ingénierie en date du 2 mai 2023, en lien avec le contrat DOS-1043 pour des travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de la Ville de Laval, lesquels rapports font état de l'avancement des travaux, des contingences dépensées à la date des rapports ainsi que du montant des contingences estimées afin de compléter les travaux;

ATTENDU QU'il y a lieu d'abroger ladite résolution;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20230524-1628.

(SD-2023-3477)

---

**CE-20230719-2380**

RÉSOLUTION ABROGÉE - RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-1043

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20230524-1629, le comité exécutif recommandait au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 1 232 729,94 \$ pour le contrat DOS-1043 relatif à des travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'abroger ladite résolution;

EN CONSÉQUENCE, IL EST



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20230524-1629.

(SD-2023-3477)

---

**CE-20230719-2381**

RÉSOLUTION ABROGÉE - DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12902-F - CONTRAT DOS-1043

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20230524-1630, le comité exécutif autorisait le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12902-F, un montant de 547 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires au contrat DOS-1043 par le conseil municipal;

ATTENDU QU'il y a lieu d'abroger ladite résolution;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20230524-1630.

(SD-2023-3477)

---

**CE-20230719-2382**

RÉSOLUTION ABROGÉE - DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT DOS-1043

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20230524-1631, le comité exécutif autorisait des crédits au montant de 547 890 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des crédits supplémentaires à la contingence du contrat DOS-1043 relatif à des travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de la Ville de Laval, et ce, à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires par le conseil municipal;

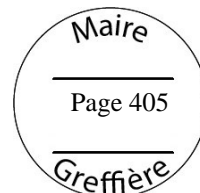
ATTENDU QU'il y a lieu d'abroger ladite résolution;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20230524-1631.

(SD-2023-3477)



---

**CE-20230719-2383**

RÉSOLUTION ABROGÉE - DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12904-F - CONTRAT DOS-1043

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20230524-1632, le comité exécutif autorisait le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12904-F, un montant de 137 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires au contrat DOS-1043 par le conseil municipal;

ATTENDU QU'il y a lieu d'abroger ladite résolution;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20230524-1632.

(SD-2023-3477)

---

**CE-20230719-2384**

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RÉSOLUTION ABROGÉE - CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-1043

---

ATTENDU QUE, par sa résolution CM-20230606-525, le conseil municipal autorisait des crédits supplémentaires au montant de 1 232 729,94 \$ pour le contrat DOS-1043 relatif à des travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'abroger ladite résolution;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'abroger la résolution CM-20230606-525.

(SD-2023-3477)

---

**CE-20230719-2385**

APPROBATION - PAIEMENT DE LOYER - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:





d'approuver le paiement du loyer à intervenir entre la Ville de Laval et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant la location d'une partie du domaine hydrique de l'État en face du lot 1 081 618 du cadastre du Québec, d'une superficie de 544,1 mètres carrés, situé sur la rue Riviera, faisant partie du lit de la rivière des Mille Îles à des fins non lucratives publiques de maintien d'un quai flottant, et ce, du 1er août 2023 au 31 juillet 2024 et pour la période de renouvellement automatique.

(CT:1752437)  
(SD-2023-2629)

---

**CE-20230719-2386**

APPROBATION - PAIEMENT DE LOYER - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le paiement du loyer à intervenir entre la Ville de Laval et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant la location d'une partie du domaine hydrique de l'État en face du lot 1 603 038 du cadastre du Québec, situé sur la rue Bérard, faisant partie du lit de la rivière des Mille Îles à des fins non lucratives publiques de maintien d'un quai flottant, et ce, du 1er août 2023 au 31 juillet 2024 et pour la période de renouvellement automatique.

(CT:1753172)  
(SD-2023-2751)

---

**CE-20230719-2387**

APPROBATION - PAIEMENT DE LOYER - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le paiement du loyer à intervenir entre la Ville de Laval et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant la location d'une partie du domaine hydrique de l'État situé au 13, rue Hotte, en face du lot 1 097 695 du cadastre du Québec, faisant partie du lit de la rivière des Mille Îles à des fins non lucratives publiques de maintien d'un quai flottant, et ce, du 1er août 2023 au 31 juillet 2024 et pour la période de renouvellement automatique.



(CT:1753179)  
(SD-2023-2752)

---

**CE-20230719-2388**

APPROBATION - PAIEMENT DE LOYER - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le paiement du loyer à intervenir entre la Ville de Laval et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant la location d'une partie du domaine hydrique de l'État situé au 925, rue Riviera, en face du lot 1 081 857 du cadastre du Québec, faisant partie du lit de la rivière des Mille Îles à des fins non lucratives publiques favorisant l'accès au plan d'eau et d'une plage sans aménagement, et ce, du 1er août 2023 au 31 juillet 2024 et pour la période de renouvellement automatique de 23 ans qui suivra, conformément aux termes du bail initial.

(CT:1753183)  
(SD-2023-2753)

---

**CE-20230719-2389**

BAIL AGRICOLE EN FAVEUR DE DANA FELICIA COSTA

---

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le bail agricole à intervenir entre la Ville de Laval et Mme Dana Felicia Costa concernant la location du lot 1 854 625 du cadastre du Québec, d'une superficie de 0,634 hectare, pour une période de 2 ans, soit du 10 mai 2023 au 9 mai 2025, avec la possibilité de résiliation à la date de transaction si le locataire fait l'acquisition dudit lot, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans ce bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2023-3284)

---

**CE-20230719-2390**

APPROBATION - CONVENTION D'UTILISATION ET D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE LAVAL - CONSTRUCTION JADCO INC.

---



**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver la convention d'utilisation et d'occupation temporaire du domaine public de la Ville de Laval à intervenir entre Ville de Laval et Construction Jadco inc. afin d'effectuer des travaux de remise en état de la rive et du littoral du cours d'eau Papineau et la rive de la branche Bélanger du cours d'eau Papineau;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-3071)

---

**CE-20230719-2391**

**PROCÉDURES - ÉTAT D'INSALUBRITÉ**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de reconnaître l'état d'insalubrité au sens de la Loi sur les compétences municipales de l'immeuble situé sur le lot 3 106 733 du cadastre du Québec;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire dudit lot, concernant la contravention aux règlements L-12084 et L-12519 de la Ville de Laval et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2023-3202)

---

**CE-20230719-2392**

**PROCÉDURES - ÉTAT D'INSALUBRITÉ**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de reconnaître l'état d'insalubrité au sens de la Loi sur les compétences municipales de l'immeuble situé sur le lot 1 613 753 du cadastre du Québec;

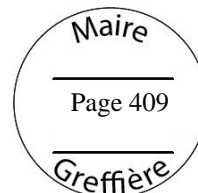
d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire dudit lot, concernant la contravention aux règlements L-12084 et L-12519 de la Ville de Laval et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2023-3394)

---

**CE-20230719-2393**

**PROCÉDURES - ÉTAT D'INSALUBRITÉ**



---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

de reconnaître l'état d'insalubrité au sens de la Loi sur les compétences municipales de l'immeuble situé sur les lots 1 375 900, 1 375 901, 1 375 902 et 1 375 903 du cadastre du Québec;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire desdits lots, pour contravention aux règlements L-12084 et L-12519 de la Ville de Laval et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2023-3462)

---

**CE-20230719-2394**

**PROTOCOLE D'ENTENTE - COSMODÔME**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Cosmodôme concernant le versement d'une aide financière maximale de 195 000 \$ pour le projet «Mise en oeuvre d'une gamme de services partagés et de projets communs entre le Cosmodôme et le Musée de la santé Armand-Frappier», et ce, dans le cadre de l'entente relative au Fonds régions et ruralité, volet 2, entre la Ville de Laval et le Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit protocole.

(CT:1749241)  
(SD-2023-2258)

---

**CE-20230719-2395**

**SUBVENTION - ORGANISMES DE LOISIRS**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'octroyer une subvention au montant total de 33 564 \$ aux 11 organismes et aux montants énumérés au tableau joint au présent sommaire décisionnel, pour la saison hiver/printemps 2023, dans le cadre du Programme d'assistance financière aux activités de loisirs pour les jeunes.

(CT:1757846)  
(SD-2023-3374)

---



**CE-20230719-2396**

**PROTOCOLE D'ENTENTE - DIAPASON-JEUNESSE**

---

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre Ville de Laval et Diapason-Jeunesse concernant le versement d'une subvention maximale de 12 089 \$ pour le projet «École d'été», dans le cadre du soutien financier en développement social 2023, volet - Municipalité amie des enfants (MAE);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1758845)  
(SD-2023-3480)

---

---

À 9 h 18, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

---

---

M. Stéphane Boyer, maire et  
président du comité exécutif

---

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe